

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	69 (1924)
Heft:	7
Artikel:	Une légende : la faillite de la fortification permanente pendant la grande guerre [suite]
Autor:	Fleurier, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-340808

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une légende.

La faillite de la fortification permanente pendant la grande guerre.

(*Suite.*)

I. LA PLACE D'ANVERS.

1. *Conception d'ensemble.*

Toute l'histoire de la Belgique depuis la proclamation de son indépendance gravite, peut-on dire, autour d'Anvers. C'est la capitulation de sa citadelle (29 nov. 1832) où le général hollandais Chassé est assiégié par l'armée française du maréchal Gérard, qui libère définitivement la nation belge. Elle trouve un juste sujet d'orgueil dans l'admirable développement économique et maritime d'Anvers. Les efforts persévérandts de ses souverains dotent la Belgique, pays sans marine, du deuxième port de l'Europe continentale, qui dispute à son rival Hambourg le trafic des pays rhénans.

Capitale économique du pays, Anvers était devenue aussi sa capitale militaire. Pourquoi ? C'est la première question qu'il faut se poser, car la création, le développement, la défense du camp retranché d'Anvers ont exercé sur toute la politique de la Belgique, sur l'utilisation de ses ressources militaires, et enfin sur les décisions du gouvernement belge au début de la guerre, une influence prédominante.

En Belgique, tout le monde — ou à peu près — admet que le sort du pays est lié à celui du « réduit national » et tout le monde pense que si jamais la neutralité est violée, le rôle de l'armée de campagne, — après avoir marqué, probablement sur la Meuse, une résistance honorable, soit contre les Français, soit contre les Allemands, sera de se replier sur le

réduit national pour s'y enfermer. En dehors de quelques spécialistes, tout le monde croit que la place est inexpugnable ou du moins qu'elle tiendra jusqu'à l'intervention salvatrice de l'Angleterre. Voilà comment doit se dérouler la guerre en Belgique ; elle ne saurait se dérouler dans un autre sens.

Anvers réduit national, Anvers imprenable, tel est le credo en deux articles auquel le public belge, fort peu informé des choses de la guerre, acquiesce de tout son cœur ; tel est le refrain tranquillisant qu'on lui répète depuis 50 ans et qu'il se répète avant de s'endormir. Le peuple belge composé de travailleurs et d'hommes d'affaires, se persuade et veut qu'on le persuade qu'Anvers est une assurance, au cas bien peu probable où les traités de 1839 seraient violés par leurs signataires...

Et pour l'armée belge, Anvers, base d'opérations, pivot de manœuvre, place de refuge et d'attente, c'est le postulat sur lequel est bâti tout le système militaire du pays.

Retraite sur Anvers, défense d'Anvers, secours d'Anvers par les Anglais : aux trois phases prévues correspondirent les événements réels qui se précipitèrent du 2 août au 10 octobre 1914 ; mais leur issue fut bien différente de ce que les Belges en attendaient. Une fois de plus les faits ne s'accordèrent pas avec les formules.

L'importance militaire attribuée à Anvers s'expliquait par des raisons historiques, politiques, économiques, et en dernier lieu, par des raisons militaires. La place avait soutenu de nombreux sièges : — Carnot en 1814, Chassé en 1832, avaient ajouté à leur gloire en la défendant contre des forces bien supérieures. Elle vivait sur cette réputation.

Et puis Napoléon I^{er}, qui avait été le vrai créateur d'Anvers, ville maritime, l'avait appelée : un pistolet chargé braqué au cœur de l'Angleterre. Cette formule sensationnelle retentissait non seulement dans la mémoire des Belges, mais dans celle des Anglais. L'Angleterre ne pouvait permettre à aucune des grandes puissances continentales de s'installer à Anvers. Or en 1858, Napoléon III, à l'apogée de sa puissance, était en froid avec les Anglais. On lui prêtait l'intention d'envahir la Belgique. Rénover la vieille forteresse pour que l'armée

belge y putt attendre les Anglais, — et peut-être aussi les Hollandais, ses adversaires de 1832, parut à certains hommes politiques belges une mesure de salut public, ou tout au moins une indispensable précaution.

En outre, — préoccupation plus durable en ce pays d'intense activité économique, — Anvers accumulait dans ses magasins, ses docks, ses bassins, le plus clair des richesses de la prospère Belgique. Il semblait donc tout à fait logique de consacrer à sa protection immédiate le plus clair des moyens accordés — non sans peine — à la défense nationale par les Chambres belges. En couvrant Anvers, c'était le cœur du pays qu'on pensait couvrir. Aussi, tandis que la Belgique lésinait sur les dépenses indispensables à l'armée de campagne, hésitait à organiser la défense de la Meuse, bataillait interminablement sur l'extension de l'appel et sur la durée du service de ses miliciens, ses représentants votaient d'assez bon gré les crédits destinés à Anvers. Si la prime d'assurance semblait un peu forte, la nation presque tout entière était convaincue qu'elle en aurait pour son argent.

Arrivons aux raisons d'ordre proprement militaire.

Vers 1851, les Chambres belges avaient compris le danger que présentait pour la sûreté du pays, « la dissémination de ses moyens de défense¹ ». La Belgique avait hérité de la Hollande une vingtaine de places plus ou moins fortes. C'était beaucoup trop. On admit par réaction le principe de la « défense concentrique », c'est-à-dire de la concentration des moyens de défense à Anvers. La Belgique avait la bonne fortune de posséder un ingénieur militaire de science incontestable, qui voyait large, et qui voyait à cette époque fort juste. C'était Brialmont, alors simple capitaine, mais déjà célèbre. On lui confia les constructions du camp retranché qui devait remplacer la vieille place espagnole. Ce camp retranché, dit de 1859, passa longtemps, à bon droit, pour le meilleur de l'Europe. Appuyée sur ses forts, protégée par ses inondations, la petite armée belge pouvait jouer un rôle infiniment supérieur à son effectif et à sa valeur intrinsèque. Grâce à Anvers,

¹ Lt-général DEGUISE : *La défense de la position fortifiée d'Anvers en 1914.* (Page 18.)

elle cessait d'être quantité négligeable. Anvers lui donnait aussi le moyen de choisir une autre attitude, beaucoup moins fière, mais que de nombreux Belges jugeaient beaucoup plus sage : elle pouvait rester derrière ses fortifications, simple spectatrice de la lutte qui ravagerait une fois de plus les plaines fertiles du Hainaut et du Brabant, champ clos où depuis le commencement de l'histoire moderne s'affrontent périodiquement les nations occidentales.

Ces raisons si nombreuses, si spécieuses, étaient-elles la raison ? Justifiaient-elles à priori de si lourdes dépenses et une si profonde sécurité ? Ce qui avait fait la force d'Anvers dans le passé avait-il gardé quelque valeur devant les nouveaux moyens offensifs ? L'Escaut et l'inondation protégeaient contre les approches d'un siège méthodique ou contre les assauts brusqués, l'enceinte de 1542, la citadelle de 1567, et même le camp retranché de 1859. Ils ne garantissaient en rien contre les bombardements lointains ou les attaques aériennes la cible immense qu'était devenue en 1914 Anvers, étalée dans une plaine basse, uniforme, couverte, sans observations pour la défense.

Depuis Napoléon et sa menace à l'Angleterre, bien des choses ont changé. Les bouches de l'Escaut sont séparées politiquement d'Anvers. La Hollande les a gardées en 1839. Tant qu'elle restera neutre, aucune intervention militaire ne se pourra faire par le Bas-Escaut. Le secours anglais, au lieu de débarquer à pied d'œuvre, sur les quais, devant la cathédrale, devra s'acheminer péniblement, dangereusement par voie de terre le long de la frontière hollandaise. Il y a environ 100 kilomètres à vol d'oiseau de la côte belge (Ostende ou Zeebrugge) aux premiers forts de la place,

Le souci de protéger les richesses en protégeant la ville était compréhensible, mais l'histoire (en particulier celle du siège de Paris en 1870-71), ne montre-t-elle pas tous les dangers dus à la transformation d'une ville très peuplée en place de guerre, surtout lorsque aucune mesure préalable n'a été prise pour l'évacuation en masse de sa population civile ? On sait dans quelles conditions lamentables se fit l'exode de la population anversoise dans les journées qui précédèrent la capitulation.

Quant au rôle stratégique attribué à Anvers, il était multiple.

Base d'opérations de l'armée belge, disait-on, mais base accotée à la frontière d'un pays neutre, dans le cul-de-sac de l'Escaut, beaucoup trop loin de l'une ou de l'autre frontière menacée. Et en même temps forteresse, la plus importante de la Belgique, que l'ennemi ne négligerait certainement pas. Ecouteons le récit officiel belge : « Dès le 29 septembre, le haut commandement envisage le moment où l'armée devra abandonner la place... La première chose à faire en vue de préparer la retraite de l'armée est de déplacer la base vers l'ouest... sur Ostende... La base étant dégagée d'Anvers, l'armée reprendra sa liberté... dans Anvers ou en dehors d'Anvers. » Que dire d'une base qu'il faut évacuer de nuit, sous le canon ennemi !

Pivot de manœuvre, ensuite, mais n'est-il pas bien étrangement placé dans l'extrême angle du territoire national ! Cette idée de l'armée belge pivotant autour d'Anvers, c'est-à-dire autour de sa gauche, n'aurait été justifiée que moyennant une tout autre organisation défensive de la Belgique.

Des places comme Liège et Namur n'étaient que des *points fortifiés*. Or nous avons vu que ces places n'auraient pu jouer leur rôle maximum, — celui qu'il faut toujours envisager, — que comme partie intégrante d'un ensemble, d'une *ligne*, la Meuse, qui aurait dû être jalonnée de forts d'arrêt commandant tous les passages. Mais une ligne, si elle ne s'est pas épaisse en *barrière*, n'a de valeur que pour assurer une couverture temporaire. Elle finira par être crevée. De la conception de la « place ronde », du point plus ou moins gros, en passant par celles de la ligne et de la barrière, on en arrive à la conception de la *zone fortifiée*. Elle est nécessaire à une petite armée luttant contre l'invasion et qui pour durer, doit recevoir de l'extérieur renforts et ravitaillements. Ce qu'il fallait donc conserver à tout prix, c'était une bande de terrain aussi large que possible, bordant la mer dont les Anglais étaient maîtres, et joignant Anvers à la France. Anvers isolée, restait comme Liège, comme Namur, un point fortifié. C'était un très gros point fortifié (34 km. de diamètre), mais

il n'était même pas besoin de l'investir tout de suite¹. Il suffisait de le masquer et de le déborder.

On voit donc quelle lourde faute fut commise en 1906, lorsque Termonde fut déclassée malgré le roi Léopold II (!). Cette place en amont d'Anvers, au confluent de l'Escaut et de la Dender, donnait un peu de largeur et de sécurité à la position fortifiée. Les Belges ne se décidèrent à la réorganiser sommairement que le 9 septembre 1914. Il était bien tard². Le général Liénard avait vu juste, qui en 1905 dans un projet accepté d'abord, puis bien vite abandonné par le gouvernement, avait proposé la construction autour de Termonde de 4 forts, qui auraient été autrement utiles que bien des ouvrages d'Anvers, restés passifs pendant le siège³.

Et comme il eût été nécessaire, dès la fin août d'employer les nombreux civils disponibles⁴ à créer des places du moment à Gand, à Audenarde, à Tournai, jadis entourées de remparts ! Elles eussent prêté l'appui de la fortification aux groupements qui pendant l'agonie d'Anvers, y furent hâtivement poussés :

A Gand, gendarmes, gardes civiques et volontaires belges sous les ordres du général Clooten, puis la 7^e division britannique ;

à Melle, la brigade de fusiliers marins de l'amiral Ronarch ;

à Tournai, le détachement belge du général Franz.

Il est d'autant plus étonnant que la ligne de l'Escaut n'ait pas été organisée en temps utile, que la conception de la barrière fortifiée avait été réalisée par Vauban sur la fron-

¹ L'investissement eût été facilité, plutôt que gêné, par la proximité de la frontière hollandaise, qui borde même, sur 18 km. de long environ, la périphérie du camp retranché. D'où notable économie d'effectif pour l'assiégeant, en cas de siège régulier.

² « Les lignes de communication entre Anvers et la mer furent dès lors assurées. » (*Campagne de l'armée belge*, page 76.)

³ Voir le chapitre suivant : Organisation générale de la position fortifiée.

⁴ Les hommes ne manquaient pas. Nous nous souvenons de l'impression pénible ressentie dans les derniers jours d'août, à la vue des nombreux jeunes gens belges qui arrivaient à Paris, à la gare du Nord, pêle-mêle avec des femmes et des enfants, sans paraître se soucier de prendre part à la lutte. A ce moment-là, de nombreux régiments territoriaux français, composés d'hommes de plus de 40 ans, étaient envoyés, même en rase campagne, à la frontière de Belgique.

tière nord de la France ; que cette barrière comprenait plusieurs places devenues aujourd’hui villes belges ; — et qu’une barrière analogue constituant le frond sud du quadrilatère des Pays-Bas et comprenant les mêmes places avait été établie après 1815 par les ingénieurs hollandais.

Quant à la notion de la zone ou région fortifiée, si largement appliquée en France après 1870 par le général Seré de Rivièr, c'est en Belgique même qu'elle avait trouvé son théoricien, en la personne de Brialmont.

Sur ce point, par malheur, il ne fut pas prophète en son pays.

Mal placée comme base d’opérations, inutilisable comme pivot de manœuvres, Anvers a joué du moins le rôle de *place de refuge* que les Belges en attendaient. Deux des divisions de l’armée de campagne avaient été très éprouvées à Liège et à Namur. Son gros avait subi des pertes sensibles à Haelen, à Tirlemont, à Aerschot. Elle n’était donc plus en état, de l’aveu même de ses officiers¹, de tenir la campagne ; elle était même incapable de se rétablir sur l’Escaut entre Gand et Audenarde, ce qui eût mieux valu stratégiquement que la retraite sous le canon d’Anvers. Mais ce dernier parti était en pratique le seul possible, et ce qu’il faut regretter, c’est que le concours franco-anglais n’ait pu se manifester plus tôt et plus fort sur le Moyen-Escaut. On aurait ainsi conservé la côte belge, Anvers, et avec Anvers, la possibilité d’agir contre l’extrême-droite allemande, en appuyant l’extrême-gauche des Alliés, non pas à la dune de Nieuport et au médiocre fossé de l’Yser, mais à la frontière hollandaise, et à un camp retranché dont onze ouvrages seulement, sur une soixantaine, étaient tombés, lorsque l’armée de campagne l’abandonna.

Cette action contre l’extrême-droite allemande, l’armée belge a donc été seule à l’exercer, et elle ne l’a exercée que bien peu de semaines, par de grandes sorties, et par des raids audacieux sur les communications ennemis. Après son rôle

¹ Colonel NUYTEN : *Ce fut-il une erreur de replier l’armée belge sur Anvers ?* (Bulletin belge des sciences militaires, octobre 1923.) Relevons cette phrase significative : « L’armée de campagne était nécessaire à la forteresse d’Anvers, comme les excellentes positions défensives (?) d’Anvers étaient nécessaires à l’armée ».

de refuge où les Belges à bout de souffle avaient pu reprendre haleine, la place a donc joué celui de *repaire*, qui n'avait jamais été prévu pour elle. Les résultats incontestables obtenus par les sorties prouvent à quel point la défense d'Anvers importait à la cause alliée. Vérité qui fut comprise trop tard.

Mais pour maintenir l'armée belge à Anvers, pour l'y sacrifier et pour que le sacrifice fût justifié, il aurait fallu organiser la place dès le temps de paix en vue d'une défense prolongée, ce qui est le propre d'un *réduit*. Or, pareille organisation n'existe pas. Il aurait fallu que l'armée de campagne, refoulée dans l'intérieur du camp retranché, en disputât le terrain pied à pied, immobilisant des forces allemandes supérieures. Or il n'en fut rien. Hantés comme beaucoup d'autres par les souvenirs de 1870, les généraux belges, pour éviter de faire d'Anvers un nouveau Metz, renoncèrent à en faire une nouvelle Puebla¹.

Pourquoi y renoncèrent-ils ? C'est ce que l'étude de la position fortifiée et le récit de sa défense feront aisément comprendre.

2. *Organisation générale de la position fortifiée.*

Liège et Namur avaient été conçues et réalisées d'après une seule et même idée directrice, achevées du premier jet et fort peu perfectionnées dans la suite. Mais leurs éléments constitutifs, les forts, de construction et d'armement presque uniformes, étaient indépendants les uns des autres et capables de combattre séparément.

Anvers au contraire est le produit de remaniements successifs en 1859-1877-1900-1906-1910, dans le détail desquels il est superflu d'entrer. La place est donc une collection d'ouvrages de conception, de construction, de valeur différentes, qui ont été ensuite l'objet de fréquentes retouches. Mais si les différentes parties sont hétérogènes, elles sont solidaires les une des autres.

« A Liège et à Namur, les forts étaient organisés comme

¹ On sait que la ville mexicaine de Puebla fut défendue pendant plus de deux mois, maison par maison, contre l'armée française du maréchal Forey (16 mars - 17 mai 1863).

forts d'arrêt, et à peu de choses près, présentaient partout la même capacité de résistance¹... A Anvers au contraire, les forts formaient système. Si une trouée était faite dans la ligne de défense, l'adversaire était en mesure de ruiner très rapidement les forts placés aux extrémités de la trouée. » (Général Deguise, ouvrage cité, page 212.)

En d'autres termes, ce vaste camp retranché n'est pas compartimenté dans le sens de la largeur. Les forts ne sont pas organisés pour résister isolément ; ils sont assez mal organisés pour agir sur un secteur voisin dans lequel l'ennemi vient de pénétrer. La chute de l'un entraîne bien vite la chute de l'autre.

Grande différence avec l'organisation défensive de Paris, comparable comme étendue, beaucoup moins moderne, mais beaucoup plus rationnelle. En dehors du vieux noyau central de M. Thiers, comprenant l'enceinte de la ville et la ligne des forts bombardés par les Allemands en 1870-71, il a été construit vers 1880 trois camps retranchés extérieurs soudés au noyau central, mais indépendants en quelque sorte les uns des autres — au Nord-Ouest, à l'Est, à l'Ouest. Entre ces camps retranchés, des rentrants très marqués.

On peut se demander s'il n'eût pas mieux valu s'inspirer de Paris et porter autour de Termonde plutôt qu'autour d'Anvers le plus gros de l'effort commencé en 1877. Pour couvrir le secteur Est il fallait assurément une nouvelle ligne de forts, — mais la position fortifiée de Termonde aurait donné aux autres secteurs, en les flanquant au Sud, une protection indirecte, qui n'en aurait été que plus efficace. Au noyau central de Brialmont auraient été ainsi accolés deux petits camps retranchés plus modernes, l'un autour de Termonde, l'autre au Nord de Lierre. De l'un à l'autre, et flanquée par l'un et par l'autre, la barrière Ruppel-Nèthe, élargie par des inondations, défendue par des ouvrages de campagne eux-mêmes soutenus par les forts de 1859, aurait formé un peu en retrait une courtine qu'il eût été bien difficile d'attaquer. L'assaillant

¹ Nous avons vu que ce n'était pas tout à fait exact ; les forts de la Meuse avaient un point faible, leur gorge, et la plupart de leurs pièces de moyen calibre tiraient difficilement vers l'arrière.

l'aurait-il forcé, il devait s'avancer ensuite dans un rentrant, les deux flancs de plus en plus menacés.

On écarte cette idée. Anvers reste une place d'un seul tenant, la plus grande qui existe. Cette particularité sera pour beaucoup dans sa chute rapide.

2^o Autre vice d'organisation qui naîtra du développement même de la place :

La refonte de 1859 avait fait de la vieille forteresse espagnole sans action extérieure, un camp retranché proportionné à l'effectif de l'armée belge :

«...Ses fortifications de 1859... se développaient sur un front d'environ 15 kilomètres. Au total, plusieurs années après l'agrandissement d'Anvers et grâce à l'utilisation de vastes inondations, l'étendue du front vulnérable sur les deux rives du fleuve n'était environ que de 22 kilomètres...

...Les forts et l'enceinte avaient été construits sur un pied formidable... Les fortifications de 1859 possédaient sur les moyens d'attaque de l'époque une supériorité incontestée. « J'aimerais mieux défendre cette place que l'attaquer », avait déclaré Totleben, l'immortel défenseur de Sébastopol, après avoir fait la visite de la forteresse...

...Quelle était la situation en 1914 ?

La ligne principale de défense, dans ses parties vulnérables, occupait un front plus de 4 fois supérieur à celui de la ceinture des ouvrages en 1875. Mais la loi relative à la réorganisation de l'armée ne datant que de 1913, on était loin de posséder en 1914, pour défendre la nouvelle place, une densité de troupes comparable à celle dont on disposait de 1859 à 1874. » (Général Deguise, ouvrage cité, p. 69 et 70.)

Ajoutons que dans l'organisation de l'armée édictée en 1899 comme dans les organisations antérieures, Anvers possédait outre la garnison de sûreté affectée à la garde des fortifications, une *défense mobile* qui, malgré des réductions successives et déjà regrettables, comprenait encore en 1912 : une division de réservistes dite 5^e division forte de 9 bataillons, 4 escadrons, 6 batteries montées.

Cela n'était pas énorme, mais donnait à la forteresse la possibilité de défendre elle-même ses intervalles et de faire

des sorties. Même si l'armée de campagne ne se repliait pas dans la « place-refuge », celle-ci pouvait agir. Il y avait donc, dans une certaine mesure, indépendance de l'armée de campagne et de la forteresse.

Le développement de la défense mobile aurait dû aller de pair avec le développement de la place. Au contraire, l'organisation de 1913 ne prévoit que des troupes de campagne, des troupes de forteresse, et une « réserve d'alimentation ». La défense mobile disparaît, au moment où il aurait fallu la quadrupler.

L'armée de campagne se trouvait dès lors obligée d'en tenir lieu. Elle était liée à la place par cette lacune de l'organisation générale. Ne pas ramener l'armée de campagne sous les murs d'Anvers, c'était laisser Anvers à la merci de l'envahisseur.

En fin de compte, ses extensions successives en avaient fait une forteresse absolument disproportionnée aux ressources de la Belgique. Une place, quelque énorme qu'elle soit, n'a de valeur que si elle est constamment tenue à la hauteur des progrès. Or, l'entretien d'Anvers absorbait déjà tant d'argent que le gouvernement belge hésitait à en demander encore aux Chambres ou même à épuiser les crédits votés, et qu'il renonçait à moderniser l'artillerie, à perfectionner les ouvrages ou même à en terminer la construction, enfin à assurer au camp retranché la garnison indispensable.

Nous avons vu dans Liège et dans Namur des places surannées. Nous allons voir dans Anvers une place inachevée.

(*A suivre.*)

JEAN FLEURIER.

